

### 3 - Ouverture de la maison natale de Victor Hugo - Création d'une boutique de vente

**M. GOVIGNAUX, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur :** La maison natale de Victor Hugo ouvrira ses portes à Besançon en 2013 au 140 Grande Rue. Sera évoqué, dans le lieu qui l'a vu naître, l'homme politique, l'homme engagé. Il s'agit de conduire les visiteurs à s'approprier les combats et les engagements d'Hugo en les touchant sur le plan émotionnel. Une boutique permettra également aux visiteurs d'acheter des objets faisant référence à Victor Hugo.

#### 1 - Organisation de la maison

La Maison natale de Victor Hugo sera ouverte tous les jours sauf le mardi :

- du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre de 10 h à 18 h
- du 1<sup>er</sup> octobre au 30 mai de 10 h à 12 h pour les groupes et de 14 h à 17 h pour les visiteurs.

L'entrée sera gratuite jusqu'au 31 décembre 2013.

A titre indicatif, les prix d'entrée proposés au 01/01/2014 seront les suivants :

- 2,50 € en plein tarif
- 1,50 € pour les étudiants sur présentation de leur carte, les Amis des Musées et des Bibliothèques, les familles nombreuses, les personnes handicapées
- Entrée gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de minima sociaux, ICOM, les journalistes, les membres de la Fédération des Maisons d'Écrivains et les porteurs du ticket avantages jeunes.

Les recettes seront prises en charge sur la ligne de crédit 70.324.7062.10035.

#### 2 - Création d'une boutique de vente

La maison disposera par ailleurs d'une boutique où le public pourra acheter des objets «Victor Hugo».

Cet espace commercial est localisé au rez-de-chaussée de la maison natale dans l'espace «Accueil-Billetterie». En vendant des objets qui rappellent Victor Hugo, la boutique permet au visiteur de s'approprier l'auteur.

La création de cette boutique nécessite pour la faire fonctionner :

- la création d'une régie de recettes afin d'encaisser les produits de la vente des objets et d'une régie d'avances
- la constitution d'un stock d'objets destinés à la vente
- la mise en place de partenariat avec d'autres commerçants qui souhaitent s'associer à la démarche.

#### Constitution d'un stock

Le stock initial a nécessité une dépense de 20 000 € prise en charge sur les crédits 2012. Ce budget a permis d'acheter les objets proposés aux visiteurs. La vente de ces objets générera des recettes qui seront prises en charge sur la ligne de crédit 70.324.7088.0013008.10035.

Les objets proposés à la vente et tarifs correspondants sont fixés comme suit :

- Sac : 3 €
- Montre : 99 €
- Plateau : 60 €
- Carnet : 5 €
- Stylo : 4 €
- Jeu de cartes : 5 €
- Foulard : 50 €.

D'autres objets issus des diverses boutiques des musées du centre (moulages, mug) seront proposés à la vente aux tarifs prévus par délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2012 fixant divers tarifs, taxes et droits pour l'année 2013.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur la création d'une boutique de vente,
- adopter les tarifs des objets vendus dans la boutique.

«**M. Pascal BONNET** : Monsieur le Maire, je serai rapide. On a déjà eu l'occasion de parler de la Maison Victor Hugo et on est tous heureux de voir ce projet bientôt aboutir même si on aurait pu espérer que cela vienne plus tôt mais enfin l'essentiel c'est que cela vienne. Je voudrais juste vous interroger parce que dans le point 1 mais aussi dans un rapport plus loin où il est question des travaux de la Maison Victor Hugo, des avenants apparaissent ; aussi je voudrais savoir si on est encore dans l'enveloppe qui était inscrite au PPI au mois de février ou si on a des inquiétudes sur un dépassement éventuel ?

**M. LE MAIRE** : Il n'y a pas d'inquiétudes. Ça coûte plus cher que prévu, pourquoi ? J'ai déjà eu l'occasion de le dire à ce conseil mais manifestement vous ne deviez pas être très attentif. Victor Hugo est né en 1802 donc on peut penser que cette maison existait déjà avant. Lorsque nous avons opéré dans les caves un certain nombre d'ouvertures, on s'est rendu compte, et ça ne pouvait pas se voir avant, que certaines parties étaient en très mauvais état et il a donc fallu faire des travaux importants de confortation. On est dans les budgets mais il y a eu des difficultés qui ont entraîné un certain retard puisque nous voulions l'ouvrir au tout début de l'année touristique au mois de juin mais il aurait fallu aller très très vite, certainement trop vite. Elle sera donc inaugurée, ça s'impose presque, pour les Journées du Patrimoine le 13 septembre. On pourra vous donner le coût exact, c'est plus cher que ce n'était prévu à l'origine lorsque l'on a présenté le projet, c'est vrai, mais entre autres parce que depuis, celui-ci a été amélioré et il y a eu des travaux de confortement très importants, comme je viens de vous le dire.

**M. Pascal BONNET** : ...j'avais remarqué que le PPI nous laissait apparaître 1 million d'euros de plus par rapport aux prévisions antérieures suite justement à ce que vous dites et ma question d'aujourd'hui était de savoir si c'était encore un complément mais Monsieur l'Adjoint a répondu.

**M. LE MAIRE** : Vous savez c'est toujours compliqué dans les vieux bâtiments.

Donc pour la Maison natale Victor Hugo, tout le monde est d'accord ?»

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 13 mai 2013.*